

**DECLARATION POUR L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION  
DE PLUS DE DIX PERSONNES SUR LA VOIR PUBLIQUE**

*Ce présent document complète le protocole sanitaires n°2907,  
établi par la Fédération Française de Sport Automobile*

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES
------------------------------

Type d'événement ou de rassemblement organisé

**Course de côte régionale d'Etretat / Bénouville**

Nombre de personnes attendues

Organisation : 30 personnes

Encadrants : 30 personnes

Concurrents : 140 personnes

Proches de concurrents, personnel d'assistance : 300 personnes

Spectateurs : 1000 personnes

Descriptif de l'événement et but de la manifestation

La course de côte d'Etretat / Bénouville est une épreuve automobile chronométrée de point en point (départ à une arrivée). Le concurrent ayant le temps le plus faible, après 3 manches possibles, remporte l'épreuve.

L'épreuve est inscrite à la Coupe de France de la Montagne 2021 de la Fédération Française de Sport Automobile F.F.S.A. ( [www.ffsa.org](http://www.ffsa.org) ) et au Championnat de la Ligue Régionale de Sport Automobile de Normandie.

L'épreuve est organisée sous l'égide de la F.F.S.A., en respectant les prescriptions générales, ainsi que les règles techniques de sécurité imposées.

Localisation de l'événement ou itinéraire prévu

L'épreuve se déroule sur route fermée à toute circulation, sur la route départementale D11 axe Etretat / Fécamp, et plus précisément, **depuis la Gare d'Etretat jusqu'à la commune de Bénouville.**

Mise en place d'installations (tentes, enceintes, gradins, scènes, manèges, etc)

L'Organisateur installe un chapiteau, avec côté ouvert. Le chapiteau sera ventilé naturellement.

Ce chapiteau servira :

- Accueil des pilotes aux vérifications administratives,
- Restauration.

## Date et heure de début et de fin

Samedi 29 Août 2020

De 08h00 à 21h00 (pas d'accueil de public)

- Installation à la ferme Léger de Bénouville,
- Restauration du midi,
- Préparation de la piste,
- Mise en place du panneautage route barrée/déviation avec apposition des arrêtés nécessaires,
- Accueil des concurrents aux vérifications administratives,
- Vérifications techniques des véhicules de compétition,
- Restauration du soir.

Dimanche 30 Août 2020

De 06h00 à 21h00

- Accueil des encadrants de l'épreuve (commissaires et autres officiels),
- Accueil des derniers concurrents aux vérifications administratives,
- Vérifications techniques des derniers véhicules de compétition,
- Accueil du public,
- Début des essais non chronométrés,
- Début des essais chronométrés,
- Restauration du midi,
- Déroulement des trois manches de course,
- Présentation orale des vainqueurs,
- Fin d'accueil du public,
- Remise en état de la route aux usagers,
- Retrait du panneautage route barrée/déviation,
- Désinstallation à la ferme Léger de Bénouville.

## Coordinateur de l'Organisateur

Organisateur	Association Sportive Automobile Côte d'Albâtre
Représentée par	Henri DUQUESNE
Fonction	Président
Adresse complète	74 rue du Village 76430 LES TROIS PIERRES
Pays	France
N° de téléphone	06.11.42.80.35
Adresse-mail	<a href="mailto:asacotedalbatre@gmail.com">asacotedalbatre@gmail.com</a>

Concernant le dispositif de secours

L'Organisateur prévoit comme chaque année :

- Un médecin,
- Une ambulance privée, avec deux personnes à son bord,
- Un véhicule de la Croix Rouge, avec quatre secouristes,
- Un local pour isoler les éventuels cas suspects (symptômes du COVID-19).

Concernant les gestes barrières « COVID-19 »

**Toutes les personnes présentes sur le site doivent porter un masque de protection.  
L'Organisation installera des affichettes à la ferme Léger, au point d'entrée/sortie des spectateurs, dans la zone d'assistance, dans la pré-grille, au départ, dans la zone spectateur.**

**Membres de l'Organisation**

- L'Organisateur prévoit des masques pour tous les bénévoles de l'Organisation
- Le gel hydro-alcoolique est disponible au Chapiteau

**Encadrants pour les Vérifications**

- Les encadrants sont invités à participer, en prévoyant leur(s) propre(s) masque(s)
- Le gel hydro-alcoolique est disponible au Chapiteau
- Un système anti-projection sera de plus rajouté au(x) différent(s) guichet(s) des vérifications administratives
- La F.F.S.A. impose aux concurrents de pré-remplir une fiche d'enregistrement et des équipements de sécurité, facilitant le déroulement des vérifications techniques

**Restauration**

- Repas pour les membres de l'Organisation, commissaires de piste et encadrants : les traditionnels repas faits sur place les années passées, sont remplacés par des plateaux-repas achetés complets et fermés, auprès de son prestataire
- Les repas à destination du public sont préparés localement sous le respect du protocole sanitaire propre au domaine de la restauration

**Commissaires de piste et autres encadrants**

- Les encadrants sont invités à participer, en prévoyant leur(s) propre(s) masque(s)
- Le gel hydro-alcoolique est disponible au Chapiteau

**Public**

- Le public est autorisé à rentrer sur site à la seule condition que le masque soit porté.
- Le gel hydroalcoolique est disponible au guichet d'accueil du public.
- L'entrée est payante, chaque entrée sera comptabilisée.
- Les sorties seront comptabilisées également.

**Remise des Prix**

- La traditionnelle remise des Prix (remise de coupe de main en main) est remplacée par la remise de prix en espèces aux trois premiers de l'épreuve, par voie postale dès le lendemain de l'épreuve.

Date et signature de l'Organisateur